

Le Sabot de Vénus

La revue du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

Numéro spécial :

8^e Séminaire des Conservatoires
d'espaces naturels

Les Conservatoires de demain

Beaune du 6 au 10 novembre 2013



Plénière d'ouverture du 8^e séminaire des Conservatoires

Sommaire

4 - Les Conservatoires d'espaces naturels : un réseau national pour préserver et gérer la nature dans les territoires

Vous ne le savez peut-être pas mais le Conservatoire de Bourgogne n'est pas unique. Il s'intègre dans une grande famille qui tend à s'organiser et se structurer pour agir et préserver au mieux la biodiversité de notre pays.

6 - 8^e séminaire des Conservatoires d'espaces naturels : les trépidantes coulisses d'un succès !

Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne a organisé et accueilli en 2013 le séminaire national des Conservatoires. Rétrospective sur cet événement phare de l'année pour l'équipe et le réseau, de sa genèse à sa clôture !

8 - Pour préserver durablement la biodiversité, mieux vaut être chez soi !

Maîtrise foncière, maîtrise d'usage, fonds de dotation... ces termes « barbares » désignent les fondements de l'action des Conservatoires. Petite explication de texte...

9 - Des Conservatoires impliqués à l'interface agriculture et biodiversité

Agriculture et biodiversité ne sont pas incompatibles ! Les Conservatoires contribuent à le prouver notamment en remettant le pastoralisme sur les devants de la scène !

10 - Les zones humides : une protection sur tous les fronts

La disparition et la dégradation des zones humides sont devenues une préoccupation actuelle majeure. Comment les Conservatoires s'impliquent-ils concrètement pour préserver ces milieux naturels à forte valeur patrimoniale ?

11 - L'avenir des Conservatoires repose aussi sur les citoyens

Les Conservatoires ne sont pas seuls pour accomplir la dure tâche de protéger la nature. Tout le monde peut agir en soutenant ces associations : adhésion, bénévolat, participation aux animations... tous les moyens sont bons pour faire vivre les Conservatoires !

12 - Des cas pratiques pour illustrer des problématiques

Lors du séminaire, des visites de terrain ont été concoctées par l'équipe bourguignonne et ses partenaires pour présenter aux participants une vitrine des sites naturels de la région et des actions mises en place pour les préserver.

14 - Brèves de nature

L'actualité de la nature en Bourgogne et au-delà.

Poster : Tour de France en images de quelques sites emblématiques des Conservatoires.

Les sites du Conservatoire

151 sites 4 733 hectares



Les dépliants-guides des sentiers sont disponibles au Conservatoire et sur notre site internet.

L'actualité du Conservatoire est aussi sur notre site internet :
www.cen-bourgogne.fr

Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne.



Editorial

En ce début d'année 2014, il est encore temps de vous souhaiter, avec toute l'équipe du Conservatoire, une excellente année. Que 2014 vous apporte bonheur, santé, succès dans vos projets aussi bien professionnels que personnels, et bien sûr son lot de belles découvertes et de moments de plaisirs naturalistes !

2013 a été une année bien chargée pour votre Conservatoire et riche en évènements. Un tournant décisif dans la vie de notre structure a été pris car la candidature du Conservatoire pour son agrément a été récompensée le 2 décembre 2013 ! Notre association est désormais reconnue officiellement par l'État et la Région pour son rôle joué dans la préservation de la biodiversité et des milieux naturels. Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne est ainsi devenu le 12^e Conservatoire de France agréé.

2013 a également été marquée par un autre évènement phare : l'organisation du séminaire national des Conservatoires d'espaces naturels du 6 au 10 novembre à Beaune. La manifestation a réuni les salariés des Conservatoires des quatre coins de la France et de l'outremer afin d'échanger et de partager des expériences sur des thématiques variées auxquelles les Conservatoires sont aujourd'hui confrontés.

Aussi, pour commencer cette année, nous vous proposons un numéro du Sabot de Vénus spécial « Séminaire 2013 ». À travers ces pages, nous vous faisons vivre les moments forts de cet évènement qui fut un franc succès : plus de 450 personnes étaient au rendez-vous (un record dans l'histoire des séminaires des Conservatoires) !

Ainsi, après une présentation de la « famille », quelques lignes vous évoqueront l'important travail d'organisation réalisé par l'équipe bourguignonne pour proposer à ses homologues et partenaires un programme de qualité et les accueillir dans les meilleures conditions. Nous reviendrons aussi sur les principales thématiques de travail qui ont été abordées lors de ce séminaire comme la maîtrise foncière ou encore les politiques zones humides. En guise de clin d'œil à nos collègues des autres régions, un poster illustré vous propose un échantillon des sites naturels emblématiques de différents Conservatoires. Laissez-vous emporter pour un tour de France !

Nouveauté en 2014 ! Le Cœur de Sabot, sorte de mini-rapport d'activités du Conservatoire, va être totalement repensé sur le fond mais aussi sur la forme pour vous rendre sa lecture plus agréable. Il vous sera dorénavant envoyé au cours du premier semestre de chaque année pour vous présenter un rapide bilan des actions réalisées l'année précédente.

Dans l'attente de vous retrouver lors des évènements qui jalonnent cette nouvelle année (animations nature, Assemblée générale, etc.), je vous souhaite une agréable lecture du Sabot de Vénus... en attendant le printemps, et de le voir sur pied !

Bonne lecture.

• Daniel SIRUGUE

Président
du Conservatoire d'espaces
naturels de Bourgogne





Les Conservatoires d'espaces naturels : un réseau national pour préserver et gérer la nature dans les territoires



Vous connaissez le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, mais savez-vous qu'il fait partie d'un réseau de Conservatoires qui couvre tout le territoire métropolitain et les DOM-TOM ? Non ? Alors cet article est fait pour vous !

Un réseau cohérent et performant

À l'heure actuelle, **29 Conservatoires d'espaces naturels** existent sur le territoire (auxquels il faut ajouter trois autres Conservatoires en préfiguration à savoir Bretagne, Pays de la Loire et Guyane). Ils rassemblent actuellement près de **750 salariés**, **2 800 bénévoles actifs** et **9 100 adhérents**. Ils sont regroupés **en réseau au sein de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels**, basée à Orléans. Celle-ci a pour missions principales de représenter le réseau et de favoriser les échanges entre ses membres afin de renforcer leurs actions sur le terrain. La Fédération coordonne ou participe également à des programmes nationaux et

territoriaux tels que le Pôle-relais Tourbières et le Plan National d'Actions consacré aux chauves-souris (tous les deux basés à Besançon).

Rappelons que les Conservatoires d'espaces naturels sont des **associations à but non lucratif**. Engagés mais non militants, ils œuvrent, depuis 38 ans pour les plus anciens, pour la **préservation des milieux naturels et de la biodiversité de France**. Leurs missions s'articulent autour de quatre axes : **la connaissance, la protection, la gestion et la valorisation**. Aujourd'hui, les Conservatoires sont devenus des **gestionnaires de milieux naturels reconnus** pour la pertinence de leur action, construite sur la concertation au plus près des enjeux environnementaux, sociaux et économiques des territoires, et des **référents pour leurs expertises scientifique et technique**. Ainsi, les Conservatoires tissent des **relations partenariales** avec l'ensemble des acteurs de la biodiversité dans l'animation de projets de territoire.

Impliqués depuis longtemps dans la création de **corridors écologiques**, les Conservatoires gèrent actuellement un réseau cohérent et fonctionnel de **2 498 sites naturels** couvrant **134 260 ha** en métropole et outremer. Ceci contribue à la gestion durable de la **Trame verte et bleue**, souhaitée par les acteurs du Grenelle de l'environnement.

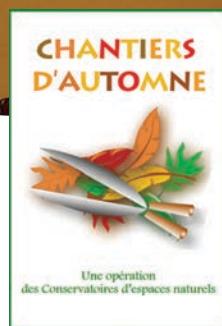
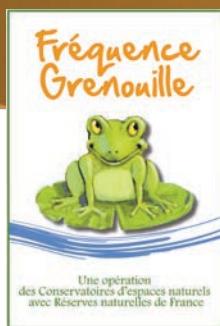
Les Conservatoires d'espaces naturels voient aujourd'hui **leur rôle officiellement reconnu** par la loi Grenelle 2 qui prévoit que l'État et la Région peuvent agréer conjointement les Conservatoires pour 10 ans renouvelables. Aujourd'hui, 12 Conservatoires d'espaces naturels sont agréés dont celui de Bourgogne !

Les temps forts de la vie du réseau

Chaque année se déroule en alternance un **séminaire** (interne au réseau) ou un **congrès** (ouvert aux partenaires et aux extérieurs) permettant de rassembler les salariés et bénévoles des Conservatoires. Ils sont organisés conjointement par le Conservatoire du territoire qui accueille la manifestation et la Fédération. Les participants se réunissent pour des séances de travail et de réflexion autour de thématiques précises notamment lors de **Conférences techniques thématiques**, de **Rencontres métiers**, d'**ateliers** et de **sorties de terrain**. C'est l'occasion pour chacun des membres salariés et bénévoles du réseau de partager ses idées, ses projets et de construire ensemble l'avenir du réseau.



Atelier de travail sur le thème de la Trame verte et bleue lors du 8^e séminaire des Conservatoires



Depuis 2007, plusieurs fois par an, la Fédération se déplace dans les Conservatoires afin de présenter ses actions, rencontrer les équipes, comprendre les spécificités, découvrir les sites gérés, etc. Il s'agit du **Tour de France des Conservatoires**.

Outre ces évènements internes au réseau, des **manifestations nationales** sont organisées tous les ans afin de **sensibiliser le public aux enjeux « biodiversité »**. Le réseau organise ainsi chaque année **plus de 1 700 animations** accueillant près de **70 000 participants**. Citons pour exemple les deux grandes manifestations annuelles « phares » du réseau :

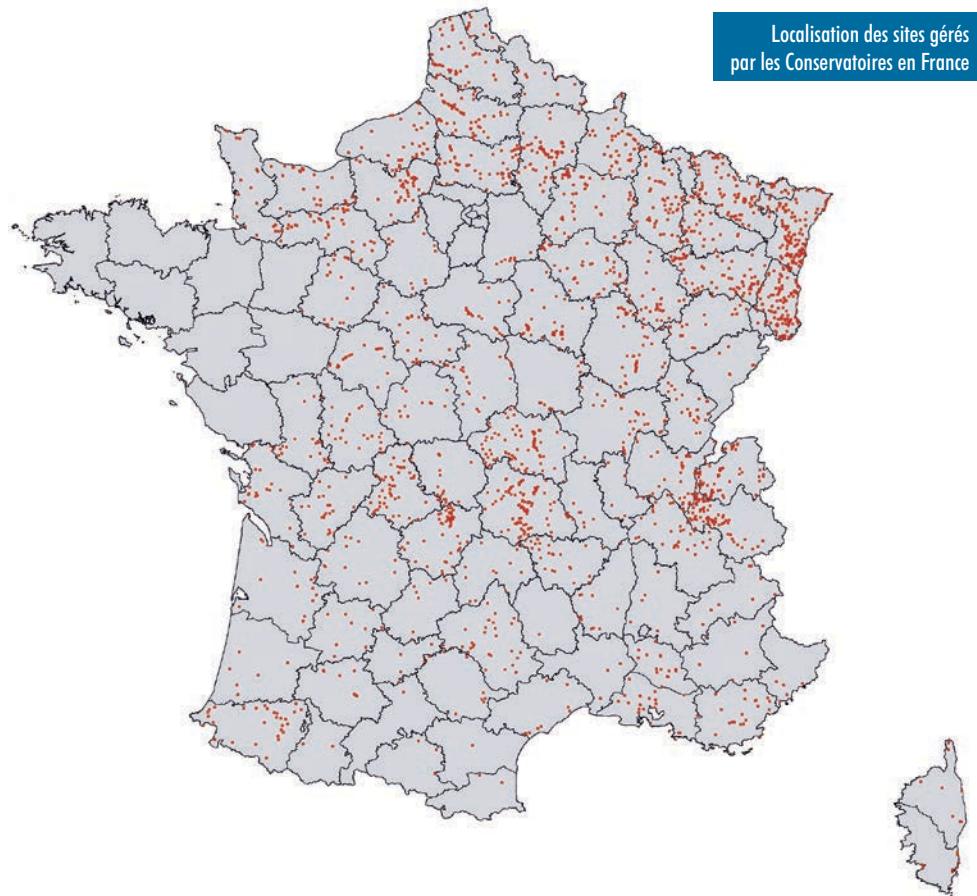
- **Fréquence Grenouille**, opération de sensibilisation aux zones humides et aux amphibiens, organisée avec Réserves naturelles de France : 500 animations sont proposées chaque année dans toute la France. Si vous n'y avez pas encore participé, rendez-vous de mars à mai 2014 pour venir découvrir et protéger grenouilles, crapauds, tritons et salamandres !



Un chantier d'automne en Bourgogne



Localisation des sites gérés par les Conservatoires en France



- **Chantiers d'automne**, opération d'entretien et de gestion des espaces naturels : 250 actions de gestion sur près de 200 sites ont déjà rassemblé plus de 2000 participants bénévoles. Lors de ces journées conviviales, vous pouvez mettre la « main à la pâte » pour aider à restaurer une mare, lutter contre une espèce exotique envahissante, etc.

Les Conservatoires d'espaces naturels s'impliquent également dans deux importantes opérations nationales en tant que partenaires : la **Fête de la nature** (plus de 100 animations en mai proposées par les Conservatoires) ainsi que le **Jour de la nuit** qui se déroule en octobre.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le réseau national des Conservatoires d'espaces naturels, vous pouvez consulter le nouveau portail du réseau géré par la Fédération et mis en ligne le 7 novembre dernier sur www.reseau-cen.org. Vous découvrirez les actualités, les actions, les programmes, etc. Bonne visite !

Pour connaître les animations qui se dérouleront en Bourgogne cette année, rendez-vous sur le site de votre Conservatoire à partir de mars 2014 :
<http://www.cen-bourgogne.fr>

• **Juliette BREY-XAMBEU**
et **Caroline NAJEAU**
Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne



8^e séminaire des Conservatoires d'espaces naturels : les trépidantes coulisses d'un succès !

Mais quelle a été cette effervescence du 6 au 10 novembre 2013 au Palais des Congrès de Beaune ? Durant ces cinq jours a eu lieu le 8^e séminaire des Conservatoires d'espaces naturels organisé par le Conservatoire de Bourgogne et la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels. Venue de toute la France, la « famille » des Conservatoires s'est ainsi retrouvée pour construire son avenir, avec pour fil conducteur de la réflexion « Les Conservatoires de demain, des stratégies à l'action ».

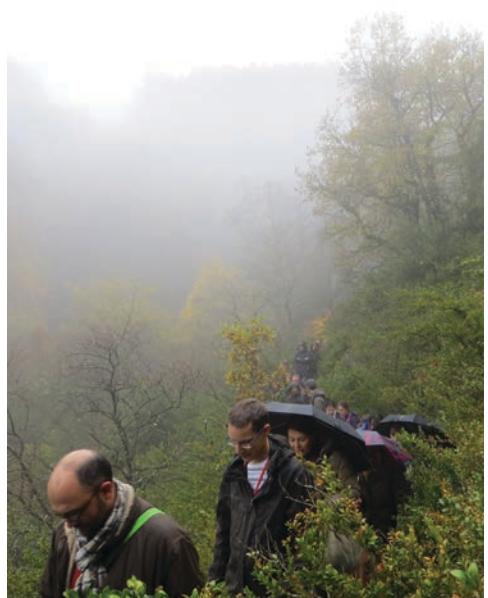
Des mois d'intense préparation

Pour préparer cet événement de grande envergure (350 personnes attendues), l'équipe bourguignonne s'est attelée à la tâche **dès le mois de janvier**. Première mission : trouver un lieu d'accueil de circonstance ! Suite à un **appel d'offre**, c'est finalement le Palais des Congrès de Beaune et ses partenaires qui ont été retenus pour appuyer l'équipe sur la **logistique** : gestion des inscriptions et des réservations hôtelières, calage à la minute près du déroulé de ces journées, aménagement des locaux, élaboration des menus, etc. Parallèlement, les équipes du Conservatoire et de la Fédération se sont penchées

pendant plusieurs mois sur la **construction du programme, des séquences de travail et des visites**, la recherche d'intervenants, les invitations, la **conception d'expositions et de supports de communication** et l'organisation **des soirées festives** ponctuant ces rencontres placées sous le signe de la convivialité.

Du J-2 au jour J

Le grand jour approche et, l'avant-veille, toute l'équipe est sur le pont pour les **derniers détails** : préparation des badges et des mallettes de bienvenue pour les participants, répartition des tâches, etc. Puis, destination Beaune pour prendre possession du Palais des Congrès et accueillir les participants ! Le succès a été au rendez-vous : **plus de 450 personnes** (un record !) sont venues de toutes les régions (outremer compris).



A. Doulin
La pluie n'a pas découragé les visiteurs de la Réserve Naturelle Nationale de la Combe Lavaux - Jean Roland

Durant cinq jours, les bourguignons ont été à l'écoute de leurs « invités », ont coordonné la manifestation, réglé les problèmes de dernière minute, assuré la logistique, répondu aux journalistes, ont veillé tard et se sont levés tôt... quelle cadence ! Mais n'oublions pas que ce séminaire de travail visait à échanger des expériences et **mener ensemble des réflexions sur des enjeux partagés**.





Un atelier de travail sur le thème de l'implication des Conservatoires dans les politiques zones humides

Au programme

Les participants ont ainsi débattu autour de 7 grands axes :

- **La place et le rôle des Conservatoires dans les politiques publiques** liées à la Trame verte et bleue, aux zones humides, aux Plans Nationaux d'Actions en faveur des espèces menacées, etc. ;
- **Les stratégies foncières à déployer** ;
- **L'assise scientifique des Conservatoires** qui implique notamment la mise en place de partenariats scientifiques ;
- **Les enjeux administratifs et financiers** que sont la mobilisation des fonds européens et la gestion des appels d'offre ;
- **Les principes citoyens** sur lesquels les Conservatoires assoient leur action : les adhésions, les dons et souscriptions, l'implication des bénévoles ;
- **L'amélioration de la visibilité nationale du réseau et de la communication sur les actions des Conservatoires** ;
- **L'évolution des métiers** : Géomaticiens, documentalistes... Quelles nouvelles compétences déployer pour répondre à l'évolution des missions des Conservatoires ?

Malgré une météo capricieuse, des **visites de terrain** ont permis de faire découvrir à nos

homologues de tous horizons les milieux naturels caractéristiques de notre région et les actions mises en place par le Conservatoire bourguignon et ses partenaires pour les préserver : Réserve Naturelle Nationale de La Truchère-Ratenelle, Montagne des Trois Croix, pelouses de Nantoux ou de Chassey-le-Camp, Basse Vallée du Doubs... sans oublier les Hospices de Beaune et une cave prestigieuse !

C'est donc remotivés et plein d'enthousiasme que les participants ont regagné leur Conservatoire pour s'atteler à la préservation de la biodiversité et des milieux naturels... en attendant de retrouver la « famille » des Conservatoires du 1^{er} au 5 octobre 2014 en Lorraine autour du thème «Espaces et espèces sans frontières».

Vous pouvez retrouver l'essentiel des informations liées au séminaire 2013 - notamment sur les actes à venir - sur le site du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne :



www.cen-bourgogne.fr ou sur sa page Facebook

Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

- **Juliette BREY-XAMBEU et Caroline NAJEAN**
Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

Des participants satisfaits, une belle récompense !

L'accueil, l'organisation et le programme ont été unanimement appréciés... avec une mention spéciale pour le «buffet des terroirs» et une spéciale dédicace au professionnalisme de la sympathique équipe du Palais des Congrès de Beaune !

« Encore un grand bravo pour votre organisation et votre accueil qui étaient parfaits ! », « Les suivants n'ont qu'à bien se tenir ! », « Bravo et surtout merci pour votre accueil, car c'était un beau moment intense ! », « Je vous remercie chaleureusement pour votre accueil et les moments d'échanges que nous avons partagés. »... autant d'appréciations qui ne suscitent pas, nous l'espérons, l'orgueil de l'équipe bourguignonne, mais tout au moins la satisfaction d'avoir relevé collectivement le défi et d'avoir permis d'apporter au réseau des Conservatoires sa pierre à un édifice aussi complexe que riche de projets et d'ambitions !



A. Bemer - CEN Lorraine

La table de la Bourgogne a subi les assauts de nombreux gourmands lors du «buffet des terroirs». Escargots, Côtes de Nuits, etc. étaient représentés, et même le Sabot de Vénus, emblème du Conservatoire, sous forme de pain !

Une des dernières acquisitions du Conservatoire : une prairie inondable à Luthenay-Uzeloup (Nièvre)

Pour préserver durablement la biodiversité, mieux vaut être chez soi !

Pour assurer la protection pérenne de sites naturels remarquables menacés, les Conservatoires d'espaces naturels (CEN) peuvent louer des terrains ou passer des conventions de gestion avec les propriétaires, c'est la maîtrise d'usage. Mais acquérir des parcelles et bénéficier ainsi de la maîtrise foncière se révèle être un meilleur atout.



Plaquette de présentation du Fonds de dotation des Conservatoires d'espaces naturels

Une stratégie pour mieux acheter

Pendant longtemps les acquisitions des CEN ont été réalisées selon des logiques d'opportunité, à la faveur de grands programmes ou en fonction de thématiques ou de territoires d'interventions emblématiques.

Aujourd'hui, si la logique opportuniste n'est pas abandonnée, les CEN doivent définir dans le cadre de leur Plan d'actions quinquennal* une **stratégie d'intervention foncière structurée**, faisant écho aux différentes politiques publiques (Stratégie de Création d'Aires Protégées, Plan National d'Actions pour les zones humides, etc.). L'engagement n°112 du Grenelle 2 de l'environnement prévoit l'**acquisition par les collectivités publiques ou autres opérateurs de 20 000 hectares de zones humides d'ici 2019** afin de lutter contre l'artificialisation des

sols. Le Conservatoire de Bourgogne partage ces préoccupations sur son territoire de légitimité et contribue à l'atteinte de ces objectifs. Ainsi, il s'est engagé depuis 2011 dans des actions foncières en partenariat avec les Agences de l'Eau et la SAFER*. Sur **près d'un millier d'hectares de marais alcalins, milieux alluviaux et aquatiques, tourbières et prairies humides appartenant au Conservatoire**, 93 ha ont été achetés dans ce contexte. Après avoir rédigé fin 2013 une **stratégie d'acquisition foncière des zones humides** au niveau du bassin Rhône Méditerranée Corse, le Conservatoire de Bourgogne va définir une stratégie d'intervention concernant l'ensemble des espaces naturels et ce, à l'échelle du territoire régional. La priorité sera donnée à des secteurs jugés « orphelins » des dispositifs de préservation de la nature comme l'Auxois ou le Sud Morvan.

Dons et legs pour la biodiversité

Les Conservatoires d'espaces naturels ont

créé en juillet 2011 un **Fonds de dotation** afin de disposer d'un **outil juridique permettant de recevoir des dons et legs**. Toute personne qui le souhaite peut ainsi transmettre son patrimoine (terrain ou bien) afin de contribuer à la préservation de la biodiversité. Le Fonds de dotation apporte **différentes garanties au donneur**, notamment l'inaliénabilité* des terrains à forte valeur patrimoniale confiés aux Conservatoires. Aussi, le Conservatoire gestionnaire des parcelles s'engage dans une gestion durable du patrimoine naturel et à respecter les souhaits du bienfaiteur.

Le donneur bénéficie d'une **réduction fiscale de l'impôt sur le revenu** quel que soit le type de don (pécuniaire ou don en nature). Alors, si vous souhaitez transmettre vos biens aux générations futures et/ou contribuer à la protection de la nature, faites, vous aussi, confiance au savoir-faire des Conservatoires !

Lois et foncier, quelles perspectives ?

La Fédération des Conservatoires s'est mobilisée afin de faire remonter les propositions du réseau pour développer les actions foncières au sein de la **Loi cadre Biodiversité**. Dix amendements améliorent ainsi le cadre d'intervention des CEN. De même, il faudra être vigilant concernant les évolutions législatives impliquant le foncier dans les dernières actualités institutionnelles (Loi avenir de l'agriculture, Loi urbanisme et logement).

• **Estelle LAURENT**
Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

Pour en savoir plus :
www.reseau-cen.org et www.cen-bourgogne.fr

***Plan d'action quinquennal (PAQ)** : Dans le cadre de leur demande d'agrément, les Conservatoires doivent présenter un programme d'actions sur cinq ans.

***SAFER** : Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural

***Inaliénabilité** : Un bien inaliénable est un bien qui ne peut être cédé ou vendu.



Pâturage ovin sur une pelouse des bords de Loire

Des Conservatoires impliqués à l'interface agriculture et biodiversité

Les Conservatoires d'espaces naturels (CEN) sont impliqués depuis longtemps sur les enjeux d'agriculture et de pastoralisme, par la mise en place de collaborations avec les agriculteurs sur les sites des Conservatoires et par l'implication au sein de démarches agro-environnementales.

Une crédibilité plus forte auprès des acteurs ruraux

Dans une logique de dialogue, les CEN collaborent actuellement avec près de 1000 agriculteurs à l'échelle nationale, leur permettant ainsi de développer de réelles compétences pour la gestion des sites et d'évoluer dans l'accompagnement territorial aux côtés des organismes agricoles, comme l'illustrent différentes expériences :

- l'animation d'un concours « prairies naturelles fleuries » par le CEN Rhône-Alpes en partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Ain ;
- la reconquête pastorale sur les bords de Loire en région Centre avec l'installation de nouveaux agriculteurs ;
- l'animation agricole pour la mise en place de mesures compensatoires en Languedoc-Roussillon.

Il ressort que les Conservatoires ont gagné en crédibilité auprès des acteurs ruraux. C'est donc un atout qu'il est nécessaire de conserver pour améliorer leur implication dans les territoires.

Le pastoralisme, « cheval de bataille » des Conservatoires

Parmi les espaces agricoles, les CEN portent une attention particulière aux enjeux des prairies et pelouses et de la gestion pastorale, avec le développement d'un important savoir-faire. Accompagné au départ par l'INRA* d'Avignon, les Conservatoires se sont appropriés depuis plusieurs années une nouvelle approche de la conduite pastorale dans les prairies. Que la gestion des

troupeaux soit conduite en régie, par des partenaires agricoles ou bien des prestataires, les équipes des Conservatoires ressentent le besoin d'échanger sur les différentes approches et techniques mises en place dans les régions françaises. Se retrouvent au cœur des débats le choix des espèces des animaux, la pertinence de s'attacher à une race particulière ou non, l'adaptation de la pression et de la saison de pâturage aux objectifs de limitation de la broussaille, les aménagements pastoraux, les travaux de broyage à réaliser avec une extrême prudence, les possibilités d'ajustement du pâturage tout au long de l'année, etc.

Quelles perspectives pour les Conservatoires ?

Poursuivre les échanges entre Conservatoires sur cette thématique agricole à partir d'expériences concrètes s'avère essentiel. Cela doit permettre d'avancer sur des questions prospectives comme l'appui territorial

En Bourgogne

Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne travaille en partenariat avec pas moins de 47 éleveurs qui assurent des opérations de fauche et de pâturage sur environ 1800 ha de prairies et pelouses. Cela représente, chaque année, plus de 900 animaux (moutons, vaches, chevaux, ânes et chèvres) déployés sur les sites du Conservatoire, grignotant broussailles et arbustes au profit de la biodiversité et du maintien des paysages.

En parallèle à ces activités agro-écologiques,

des CEN au-delà des sites en gestion, le développement d'une marque « Conservatoire d'espaces naturels » pour les produits agricoles issus des sites, l'évolution des partenariats avec les éleveurs ou les organismes agricoles (exemple du projet du CEN Rhône-Alpes d'une Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole agro-environnementale, etc.).

Pour accompagner toutes ces initiatives, les Conservatoires doivent être plus présents au niveau des instances agricoles nationales (et régionales) qui sont en pleine évolution, avec notamment la nouvelle politique agricole commune et la décentralisation des financements FEADER*.

• Pascal DANNEELS

Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

• Nicolas GREFF

Conservatoire d'espaces naturels de Rhône-Alpes

Vous pourrez retrouver quelques guides techniques édités par le réseau des Conservatoires sur la gestion pastorale sur <http://www.reseau-cen.org>

* INRA : Institut National de la Recherche Agronomique

* FEADER : Fonds européen agricole pour le développement rural. La gestion des fonds européens devrait être confiée aux Conseils régionaux.

l'équipe va étudier en 2014 un projet ambitieux dit « éco-pastoral ». L'idée serait d'acquérir un troupeau mixte, à haute compétence environnementale, itinérant, et capable d'assurer la restauration et l'entretien de certains sites de manière pragmatique, déontologique, économique, écologique. Ce troupeau et son action sur le milieu seraient par ailleurs un formidable support pédagogique et de recherche.

• Rémi VUILLEMEN

Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne

Marais alcalin à Saint-Pierre-de-Varennes (Saône-et-Loire)

Les zones humides : une protection sur tous les fronts

Les zones humides, zones de transition entre les milieux terrestres et aquatiques, peuvent être continentales ou maritimes, liées à des eaux courantes ou stagnantes, etc. Ceci engendre d'autant plus de milieux naturels ou semi-naturels diversifiés (marais, prairies alluviales, tourbières, etc.), mais toujours aussi rares et menacés. Que ce soit au niveau mondial, national ou régional, des politiques existent en faveur des zones humides, dans lesquelles les Conservatoires d'espaces naturels (CEN) ont un rôle majeur à jouer.

Une politique mondiale à application locale

La **Convention internationale de Ramsar**, adoptée le 2 février 1971, vise à enrayer la dégradation ou la disparition des zones humides et à promouvoir leur utilisation durable. Dans ce cadre, des zones humides sont labellisées «sites Ramsar» comme par exemple la Camargue. À l'heure actuelle, seul le Conservatoire de Savoie est gestionnaire d'un site Ramsar (Lac du Bourget - Marais de Chautagne) et plusieurs dizaines de sites gérés par les CEN sont inclus dans divers sites Ramsar. Pour l'anniversaire de la Convention Ramsar, les zones humides sont mises à l'honneur tous les 2 février lors de la **Journée mondiale** qui leur est consacrée. Des manifestations sont ainsi proposées pour sensibiliser le grand public à ces milieux notamment par les CEN. Mais l'implication des Conservatoires reste faible tant sur le plan de la gestion des sites Ramsar que de la participation à la journée mondiale (ils représentaient en 2013 seulement 3 % des structures mobilisées). Des efforts restent donc à faire !

Quels outils «Conservatoire» pour les zones humides ?

Afin de pouvoir protéger au mieux les zones humides, les CEN développent un certain nombre d'actions complémentaires, à l'image de celles mises en place par le Conservatoire de Bourgogne à savoir :

- les **partenariats** avec les Contrats de Rivières, les collectivités et les Agences de l'Eau, formalisés par des conventions ;
- les **inventaires de zones humides** qui permettent de les caractériser et de les hiérarchiser pour définir les priorités d'actions ;
- la **maîtrise foncière** de zones humides (voir article page 8) ;
- la **restauration** et la **gestion pérenne de sites** ;
- les **actions de communication** auprès des différents publics (élus, acteurs, grand public) : plaquettes de présentation des zones humides d'un territoire de Contrat de Rivière, concours photos, etc. ;
- la **définition et la mise en œuvre d'indicateurs de l'état de santé des zones humides** (programmes RhoMéO, SeinO, etc.) ;
- la mise en place prochaine de **cellules d'appui technique «zones humides»** pour une assistance aux porteurs de projets sur les zones humides.

Vers une prise en compte des zones humides dans les Plans «Grands fleuves»

Les Plans «Grands Fleuves» visent un aménagement global pour concilier la sécurité des personnes, la protection de l'environnement et le développement économique dans une perspective de développement durable. Cinq fleuves français sont concernés : Loire, Rhône, Seine, Garonne et Meuse. Le réseau des CEN est fortement impliqué dans cette politique mais la mise en place d'actions concrètes est complexe : partenariat avec de nombreuses structures et gestionnaires, recouplement de plusieurs politiques (Natura 2000, Réserves Naturelles Nationales, etc.). Une des perspectives pour ces Plans «Grands Fleuves» est désormais d'y intégrer les zones humides adjacentes aux grands fleuves.



F. Jeandenord - CENB

La Loire

Ainsi, pour apporter leur pierre à l'édifice, les Conservatoires ont choisi de s'impliquer fortement dans les politiques de préservation des zones humides et notamment dans la stratégie d'actions du troisième Plan National d'Actions en faveur des zones humides, actuellement en cours de rédaction.

• **Cécile DIAZ**
Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne



Chantier bénévole de débroussaillage sur les pelouses du Mont de Marcilly-sur-Tille (Côte-d'Or)

L'avenir des Conservatoires repose aussi sur les citoyens

Les Conservatoires d'espaces naturels (CEN) ont renforcé leur assise politique au fil des ans mais souhaitent, pour la majorité d'entre eux, rester des associations au sens dynamique et sociétal du terme. Ainsi, stabiliser voire renforcer l'assise citoyenne est, pour beaucoup de Conservatoires, un enjeu de premier plan.

L'« assise citoyenne », une notion encore floue

Les Conservatoires n'ont pas encore trouvé de définition précise et surtout commune à ces termes, tant les approches diffèrent au sein du réseau. Pour certains, l'assise citoyenne repose sur un réseau d'adhérents et de bénévoles de l'association (à l'image des Conservatoires de Bourgogne ou de Picardie), pour d'autres, qui ont choisi de mobiliser très peu d'adhérents, le lien avec les citoyens se fait par le biais de collectivités et autres associations locales partenaires. Retenons alors dans un premier temps que, dans la plupart des cas, les Conservatoires entendent par là l'**ensemble des personnes physiques ou morales s'impliquant à des degrés divers dans les activités de leur association**.

Différents niveaux d'implication citoyenne dans la vie d'un Conservatoire

Au niveau des CEN ayant adopté une politique active pour « recruter » des citoyens, plusieurs activités ou degrés d'implication sont proposés :

- Rejoindre le réseau d'**adhérents** pour conformer les Conservatoires dans leurs missions ;
- Devenir un **bénévole** : du fait de la nature associative des CEN, s'impliquer dans le fonctionnement du Conservatoire (Conseil d'administration) est une première possibilité commune à tous les Conservatoires. L'action bénévole au travers d'autres activités

n'est pas systématique pour tous les CEN, mais il peut s'agir de veiller sur un site naturel, animer des visites guidées, réaliser des inventaires écologiques, promouvoir les Conservatoires lors d'évènements, représenter le Conservatoire dans d'autres organismes etc., en fonction des compétences, disponibilités et souhaits de chacun.

- Être un **sympathisant** ou **participer à des actions ponctuelles**.

Dynamiser la vie associative, tout un programme

Les Conservatoires suivent généralement les mêmes « recettes » pour dynamiser leur vie associative : la proposition d'activités comme des **animations**, des **chantiers nature**, etc., synthétisées dans un calendrier annuel, l'édition de **publications** à destination de leurs adhérents et partenaires (à l'image du Sabot de Vénus en Bourgogne !), les **appels à souscriptions** pour financer des projets ou la mise en place d'un **réseau structuré et dynamique de bénévoles**.



Journée de découverte des activités des chargés de missions scientifiques sur les thèmes flore et insectes à destination des bénévoles du CEN Bourgogne

G. Doucet - CENB

Développer l'assise citoyenne des CEN, une réflexion à mener

Il apparaît nécessaire que le réseau des Conservatoires s'entende sur une approche commune de la notion d'assise citoyenne. Dans cette attente, des pistes de réflexion existent pour **améliorer localement la lisibilité et l'appropriation par les citoyens des actions de l'association**. Certains Conservatoires y travaillent déjà via des partenariats avec d'autres acteurs, en communiquant auprès du public hors des frontières des sites Conservatoires, en améliorant le rôle des salariés des Conservatoires dans cette approche citoyenne, etc.

• **Hervé MENELOT**
Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

Le Conservatoire de Bourgogne compte sur ses adhérents et bénévoles !

Le CEN Bourgogne, avec ses 1100 adhérents, figure parmi l'un des plus importants Conservatoires français, la moyenne étant d'environ 350 adhérents par Conservatoire. Parmi les adhérents bourguignons, une soixantaine sont aussi des bénévoles, aux profils variés, prêts à se mobiliser pour des actions concrètes de conservation de la nature à nos côtés. Il ressort que les

bénévoles à qui sont confiées des responsabilités comme la surveillance d'un site Conservatoire se sentent mieux impliqués d'où leur dynamisme à toute épreuve !

Merci à nos adhérents et bénévoles pour leur soutien ! Mais le Conservatoire souhaite encore s'agrandir !

Pour en savoir plus : www.cen-bourgogne.fr



Des cas pratiques pour illustrer des problématiques

Afin d'échanger sur différentes problématiques partagées par tous les gestionnaires de milieux naturels et ce, à partir d'expériences concrètes, l'équipe du Conservatoire de Bourgogne et ses partenaires ont guidé les participants sur le terrain. L'occasion aussi de leur faire découvrir notre belle région ! Retour sur quelques-unes de ces visites...

La restauration d'une prairie alluviale

C'est sur l'ancienne ballastière des Illets à Fretterans (71), sur la **Basse Vallée du Doubs**, que le Conservatoire a décidé d'emmener ses «confrères» et «conseurs» pour évoquer la **gestion et la restauration des systèmes alluviaux**, c'est-à-dire les rivières et leurs milieux associés. Ancien emplacement sur lequel la commune louait des lots à des vacanciers pour du camping, ce site a fait l'objet d'interventions de restauration menées par l'Établissement Public d'Aménagement des Vallées de la Saône et du Doubs (EPAVAL). Suite à un appel d'offre, le Conservatoire s'est vu confié le « travail sur la végétation ». **Broyage**



G. Doucet - CENB

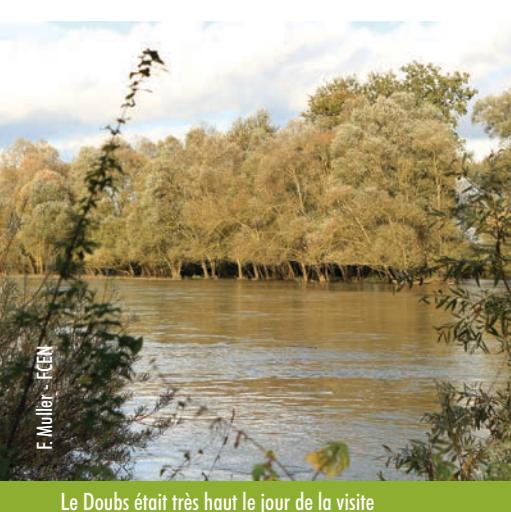
Le site des Illets à Fretterans

et **abattage d'arbres** sont venus compléter les travaux de **désamiantage**, de **démolition** et d'**évacuation des gravats**. Pour assurer un retour à la prairie, un **pâturage bovin** a été mis en place sur une partie du site. Parallèlement, des **Contrats Natura 2000*** ont pu être initiés par l'Établissement public territorial de bassin Saône-Doubs, animateur du site Natura 2000, pour la **préservation des saules têtards** dont certains spécimens ont pu être admirés par les participants.

Le pâturage à la rescousse des pelouses calcaires

Le **site de Nantoux (21)**, inclus dans le site Natura 2000 «Côte et Arrière Côte de Beaune», abrite une centaine d'hectares de pelouses sèches d'un seul tenant, ce qui en fait l'une des plus grosses entités de pelouses en Bourgogne. Depuis 1994, un **pâturage itinérant avec 500 ovins** est mis en place

entre les Côtes de Beaune et de Dijon en passant par les prairies humides d'Ouroux-sur-Saône. Depuis cinq ans, cette action est contractualisée sous la forme d'une **MAEt***: en contrepartie du respect par le berger d'un calendrier et d'un chargement* donnés, ce dernier reçoit un financement qui, d'après son témoignage, se révèle nécessaire pour que son exploitation soit viable. Pour soutenir cette activité pastorale, une réflexion est menée concernant la **valorisation des produits** (laine, viande) et la **possibilité de créer des labels** pour mettre en avant une production à la fois locale et respectueuse de la nature. Le site de Nantoux a également fait l'objet d'une autre expérimentation, celle de l'**évaluation de l'état de conservation de ses pelouses**. Des diagnostics de terrain réalisés par le Conservatoire ont permis d'identifier les menaces pesant sur ces milieux et de hiérarchiser les priorités d'intervention de restauration de type



Le Doubs était très haut le jour de la visite



C. Forest - FCENB

débroussaillage, élimination des plantations de résineux, etc. Cette notion d'« évaluation d'état de conservation des milieux » est en vogue et les autres Conservatoires se sont montrés particulièrement intéressés par ce retour d'expérience pour mettre en place, à leur tour sur leurs sites, cette méthodologie.

La gestion de la fréquentation sur les sites naturels

La gestion de la fréquentation en milieux naturels sensibles... voilà une préoccupation largement partagée par tous les Conservatoires. Les **pelouses et éboulis de la Montagne des Trois Croix** (71 et 21) sont un bien bel exemple de cette problématique car ils sont le siège de **nombreuses activités de loisirs** : les sports motorisés principalement tels que motocross, quad, 4x4, mais aussi la randonnée, les promenades et pique-niques, le parapente. Sur ce site, le Conservatoire de Bourgogne a été appelé à la rescoufle par les deux principales communes concernées pour mettre en place une **méthodologie afin d'appréhender les impacts de la fréquentation** sur les milieux naturels. En fonction de leur nature et de leur degré, différentes mesures

pouvant être proposées ont été présentées : mise en place de **barrières** pour fermer certains secteurs, pose de panneau pour inciter l'utilisation d'**itinéraires alternatifs**, installation d'**aménagements physiques, sensibilisation**. Les discussions entre les participants ont davantage porté sur la fréquentation des sites par les piétons, ainsi que sur l'opportunité de recours aux aspects réglementaires tels les Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope*.

La gestion d'une réserve naturelle nationale

Certains participants n'ont pas eu peur des kilomètres en bus et sont partis à destination de la Réserve Naturelle Nationale de La Truchère-Ratenelle (71), gérée par le Conservatoire de Bourgogne. Accompagnés par le garde-technicien, qui n'a pas manqué de partager sa connaissance et son intérêt pour le site, ils ont pu découvrir la faune et la flore des milieux naturels rares, originaux et diversifiés de la réserve : étang marécageux, dunes de sable et tourbière. Un retour sur l'historique, notamment par rapport au contexte de création de la réserve naturelle,

a été fort apprécié puisqu'il a en effet permis de visualiser les risques de disparition de tels paysages remarquables par les installations et les maisons limitrophes à cet espace protégé... Les opérations de gestion telles que la lutte contre une mousse invasive, le suivi écologique de la tourbière ou le maintien par débroussaillage des étendues sableuses, mais aussi l'appropriation de la gestion des réserves naturelles par les acteurs locaux, ont été au cœur des discussions .

Ces visites de terrain ont été riches en débats et échanges d'expériences. Chacun y a trouvé des éléments de réflexion pour la mise en œuvre de la gestion des sites des Conservatoires, car après la «théorie», place à la pratique !

• **Caroline NAJEAN**

Conservatoire d'espaces naturels
de Bourgogne

Le Conservatoire remercie ses partenaires qui ont co-animé les visites organisées dans le cadre du séminaire.



À la découverte des pelouses de Nantoux parées de leurs couleurs automnales

E. Muller - FCENB

* **Contrat Natura 2000 :** Ce contrat fonctionne comme une MAEt (voir ci-dessous) mais concerne des parcelles non agricoles (ex : contrat Natura 2000 forestier).

* **Mesure Agro-Environnementale territorialisée ou MAEt :** Sur les sites Natura 2000, ce dispositif permet de signer des contrats de 5 ans entre l'État et un agriculteur volontaire pour adopter des pratiques agricoles respectueuses de la nature. Le bénéficiaire reçoit une contrepartie financière permettant de compenser les pertes de revenu engendrées ou les coûts supplémentaires.

* **Le chargement moyen** est le nombre moyen de bêtes par unité de surface et par an. Il s'exprime en UGB (Unité Gros Bovin).

* **Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope :** Arrêté pris par le Préfet pour protéger un habitat naturel ou biotope abritant une ou plusieurs espèces animales et/ou végétales protégées.

Brèves de nature

Actualités nationales

Une nouvelle réserve naturelle en Rhône-Alpes



La Réserve Naturelle Nationale (RNN) du Haut Rhône Français a été officiellement créée le 4 décembre 2013 devenant ainsi la 27^e RNN en région Rhône-Alpes et la 3^e concernant le fleuve Rhône, après les réserves de la Platière (500 ha sur le Rhône moyen) et de Camargue (13 000 ha à l'embouchure). La mise en place de cette réserve naturelle de 1 707 ha (répartis sur trois départements que sont l'Ain, l'Isère et la Savoie) répond à un manque de représentation des zones humides alluviales dans le réseau français des aires protégées et contribue à renforcer la cohérence de la Trame verte et bleue en Rhône-Alpes. Fruit d'une concertation poussée avec les acteurs locaux, elle permettra de protéger l'un des plus grands sites de forêts humides du pays abritant une grande diversité de milieux : ripisylves, saulaies, roselières, prairies inondables, et plus d'une dizaine de plantes remarquables parmi lesquelles l'Hottonie des marais, la Renoncule grande douve, la Fritillaire pintade. Aigrette garzette, Faucon hobereau, Héron pourpré ou Martin-pêcheur y trouvent désormais un havre de paix.

Projet de Loi sur la biodiversité

Création d'une agence française de la biodiversité, principes généraux du droit de l'environnement, gouvernance nationale et régionale de la biodiversité, réforme de la composition du Conseil national de protection de la nature, évolution de la notion de compensation écologique, etc., les grandes lignes du projet de Loi sur la biodiversité,

« répondant aux enjeux majeurs de la perte accélérée de biodiversité enregistrée au niveau mondial », sont posées. Ce dernier a été adopté le 17 décembre dernier par le Conseil national de la transition écologique (instance de dialogue en matière de transition écologique et de développement durable présidée par le Ministre de l'Écologie), par 28 voix « pour », 9 voix « contre » dont celle des organisations patronales, et une abstention, avant d'être soumis au Conseil d'État début janvier pour passer devant le Parlement en mars 2014.

Plus d'infos sur la transition écologique :
<http://www.developpement-durable.gouv.fr>

Actualités régionales

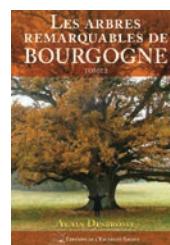


Prochainement, un Système d'Information sur la Nature et les Paysages en Bourgogne

La DREAL Bourgogne va déployer en 2014 le Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP), répondant ainsi aux exigences de la convention d'Aarhus sur l'accès à l'information environnementale (1998) et de la Directive INSPIRE (2007) sur la fourniture et la diffusion des services géographiques au grand public. Ce dispositif permettra aux différents partenaires (État, établissements publics, associations, collectivités locales, etc.) de valoriser et diffuser leurs données utiles à la connaissance, à la conservation et à la gestion des espèces, des habitats naturels et des paysages. Afin de permettre une capitalisation continue des données régionales, la communication au SINP des données acquises sera fortement encouragée voire obligatoire en cas de financement public des projets. 2014 sera l'année de la constitution d'un comité de suivi régional, de la rédaction d'une charte et de la mise en place d'une plate-forme de diffusion du SINP via Géo-Bourgogne pour une mise en œuvre opérationnelle du système dès 2015.

Pour tout complément d'information :
sinp.srpn.dreal-bourgogne@developpement-durable.gouv.fr

Les arbres remarquables de Bourgogne : sortie du Tome 2



Le premier tome publié en 2008 présentait une centaine d'arbres et arbustes remarquables sur les 600 actuellement connus sur l'ensemble des quatre départements bourguignons. Ce second tome vous livre les toutes dernières découvertes de cet inventaire en cours qui permet de présenter les deux plus gros chênes de Bourgogne, le platane le plus spectaculaire de France ou l'un des trois cormiers géants d'Europe. Vous saurez également où se trouvent la plus exubérante cépée de noisetier et des sureaux qui taquinent les records de dimension pour leur espèce. Des arbres fossilisés vieux de 200 millions d'années aux paysages futurs de la Bourgogne en 2100 qui se couvrira de pins maritimes et de chênesverts, cet ouvrage vous entraîne dans une exploration arboricole de notre région.

Le suivi écologique de la gravière de Vinneuf (89)

La partie aval de l'Yonne au-dessus de Joigny est riche en gravières, résultat de l'exploitation du sable et de granulats. La société Lafarge est détentrice sur la commune de Vinneuf d'un arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter une carrière alluvionnaire sur une superficie de 40 ha. En fin d'exploitation, le site sera réhabilité en un espace naturel à vocation écologique. Pour mener à bien ce réaménagement et favoriser le développement de la biodiversité, Lafarge a souhaité s'entourer de partenaires à même d'apporter conseils et expertise. Une convention de partenariat jusqu'en 2018, date à laquelle l'exploitation sera terminée, a ainsi été signée fin novembre 2013 entre Lafarge, la LPO Yonne et le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne. Le site pourra accueillir une faune et une flore qui feront, n'en doutons pas, le bonheur des naturalistes comme des simples promeneurs !

Un plan pour sauvegarder les libellules

L'année 2014 commence bien pour les libellules et les demoiselles bourguignonnes ! En effet, le 16 janvier, le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) a officiellement validé le Plan Régional d'Actions en faveur des Odonates rédigé par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne en collaboration avec la Société d'histoire naturelle d'Autun. Ce plan prévoit une trentaine d'actions visant à mieux connaître l'écologie des espèces et leur répartition, à mettre en place de la gestion conservatoire et des opérations de communication. Tout ce travail prévu sur la période 2013 - 2017 a pour objectif d'améliorer la prise en compte des libellules dans les politiques de préservation de la biodiversité.

L'actualité du Conservatoire

Votre Conservatoire est agréé !

Depuis le temps que nous vous en parlions dans les numéros du Sabot de Vénus, ça y est, le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne est agréé ! François ROCHE-BRUYN, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales représentant le Préfet de la région Bourgogne et François PATRIAT, Président du Conseil régional de Bourgogne, ont signé le jeudi 2 décembre 2013, au Conseil régional de Bourgogne, l'agrément du Conservatoire, en présence de Daniel SIRUGUE, son Président. Le rôle et les compétences du Conservatoire sont ainsi reconnus pour 10 ans renouvelables. Ceci est une nouvelle avancée dans la dynamique menée à l'échelle du réseau des Conservatoires depuis juillet 2012.



Signature de l'agrément du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne au Conseil régional

Au Fil du Sentier, une application Smartphone au service des milieux naturels

Sensibiliser de nouvelles personnes, telle a été notre motivation pour développer un outil novateur, complétant le panel des sentiers de découvertes, exposition, livrets pédagogiques et autres visites virtuelles. Cette application, développée actuellement sur le site de la Fontaine aux fées à Talant, est téléchargeable sur Googleplay et Applestore. Elle permet aux possesseurs d'un

Smartphone de découvrir différemment le patrimoine naturel bourguignon. L'application, agrémentée de photos, de commentaires inédits, de vidéos et d'enregistrements sonores, incite à suivre un itinéraire parmi les pelouses calcaires. Une page « encyclopédie » invite à une découverte des multiples espèces animales et végétales en toute autonomie. Des quizz vous permettront, dans une ambiance ludique, d'être acteur de votre immersion au sein des richesses naturelles de la région.

L'application sera mise en ligne au printemps. Vous pourrez retrouver un lien pour la télécharger sur notre site internet. Bonne découverte !



Février est numérique !



Le Conservatoire gazouille à présent sur Twitter (@CEN_Bourgogne) et fait le buzz sur You Tube !



www.youtube.com/
Tapez conservatoire d'espaces naturels de bourgogne dans la barre de recherches

« Rendez-vous nature en Bourgogne » - 2014

Vous souhaitez découvrir ou redécouvrir les richesses naturelles de votre région ? Consultez le calendrier des animations 2014 proposées par les salariés et bénévoles du Conservatoire et ses partenaires tout le long de cette année.

Accompagné(e) d'un(e) spécialiste, partez au fil des saisons à la découverte des différents milieux naturels caractéristiques de la Bourgogne (pelouses calcaires, zones humides, etc.) selon des approches particulières : ornithologie, botanique, géologie, paysage.

Participez aussi aux journées thématiques régionales, nationales et internationales : Fréquence Grenouille, Journée de la Nuit, Fête de la Nature, Nuit de la chouette...

Et si vous souhaitez faire un petit geste concret pour la nature, rendez-vous aux chantiers nature pour restaurer des mares, compter les Sabots de Vénus, etc., le tout dans une ambiance conviviale. Venez nombreux !

Toutes les dates sont également disponibles dans l'agenda en page d'accueil de notre site internet :

www.cen-bourgogne.fr

Bourgogne-Nature

Renseignements au 03 86 76 07 36
ou à contact@bourgogne-nature.fr

Coà ? Les amphibiens de Bourgogne sont de sortie ?

L'Atlas des amphibiens de Bourgogne (Hors-série numéro 11 de Bourgogne-Nature) est disponible ! Coordonné par Daniel SIRUGUE du Parc naturel régional du Morvan et Nicolas VARANGUIN de la Société d'histoire naturelle d'Autun, cet atlas est le fruit d'un long travail d'inventaires et de collectes de données sur l'ensemble de la région Bourgogne mené en partenariat avec plusieurs structures naturalistes ainsi que de nombreux bénévoles et passionnés. Cet ouvrage est à disposition de tous. Les plus scientifiques y trouveront toutes les ressources nécessaires (cartographies, répartition, etc.) par espèce tandis que les plus novices pourront prendre connaissance des particularités des amphibiens qui peuplent notre région. Pélodyte ponctué, Alyte accoucheur, Salamandre terrestre, Triton marbré, Sonneur à ventre jaune, etc. n'attendent plus que de vous dévoiler leurs secrets à travers ces pages ! Pour vous le procurer, envoyez par courrier un chèque de 36 euros (frais de port compris) à l'ordre de Bourgogne-Nature à Bourgogne-Nature - Maison du Parc - 58230 Saint Brisson.

La fédération intègre des petits derniers

L'association fédératrice Bourgogne-Nature s'agrandit ! L'Association Ornithologique et Mammalogique de Saône-et-Loire (AOMSL) et l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing (ANVL) ont adhéré fin 2013 au deuxième collège de l'association Bourgogne-Nature. Toutes deux peuvent, entre autres, contribuer à l'élaboration des revues Bourgogne-Nature Junior, à l'organisation des rencontres Bourgogne-Nature ou encore à l'alimentation du site internet.

La Nature chaque dimanche dans la presse locale

L'association fédératrice Bourgogne-Nature et ses quatre structures partenaires proposent tous les dimanches dans le Bien Public et le Journal de Saône-et-Loire, une page entière consacrée à une « Question de Nature », rédigée par un expert en la matière. Des champignons aux grenouilles rieuses, en passant par la cartographie du Morvan, les sujets sur la Nature bourguignonne ne tarissent pas. Des trucs et astuces sont délivrés au travers de ces lignes tantôt savantes, tantôt humoristiques, et nous incitent à regarder d'un nouvel œil ce qui nous entoure. Si vous avez manqué la parution d'un de ces articles, rendez-vous dans les actualités sur www.bourgogne-nature.fr, ceux-ci sont disponibles pendant trois mois.

Protéger, gérer et faire découvrir le patrimoine naturel bourguignon.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne protège les sites naturels au moyen d'acquisitions foncières et de conventions de gestion. Il met en œuvre des études et des travaux de gestion des milieux à l'aide d'une équipe spécialisée et en partenariat avec les acteurs locaux.

Il est aussi un acteur privilégié de programmes de préservation des milieux naturels bourguignons ou d'espèces à fort enjeu sur l'ensemble du territoire. Ce travail est effectué en partenariat avec un réseau d'acteurs locaux. Le Conservatoire assiste les collectivités territoriales dans le déploiement de leur politique biodiversité.

Nos partenaires

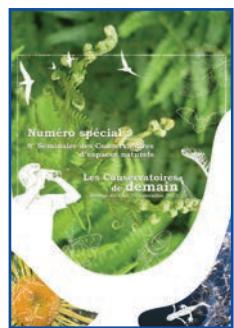
Collège de membres de droit associatif au Conseil d'administration



Collège de membres invités permanents au Conseil d'administration



Collège de membres associés au Conseil d'administration



N°39 - 1^{er} semestre 2014
ISSN 1164 - 5628
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2014

Publication éditée par le
**Conservatoire d'espaces
naturels de Bourgogne**
Chemin du Moulin des étangs
21600 Fenay
Tél. 03 80 79 25 99 • Fax 03 80 79 25 95
www.cen-bourgogne.fr
contact@cen-bourgogne.fr

Il a également un rôle de sensibilisation du public à la protection de la nature. Il assume cette mission notamment par le biais de visites guidées et à travers ses nombreuses publications.

Un Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration est composé de quatre collèges dont un collège de membres actifs élus parmi les adhérents lors de l'Assemblée Générale.

Une équipe pluridisciplinaire et expérimentée.

Une vingtaine de permanents de formations diverses mettent en commun leurs compétences pour faire aboutir ses objectifs.

Une gestion claire du produit des cotisations et des dons.

Le Conservatoire agit grâce à votre soutien. La contribution que vous apportez par votre adhésion souligne votre intérêt pour l'avenir du patrimoine naturel et renforce la légitimité des initiatives du Conservatoire.

Le produit de vos cotisations sert au fonctionnement de la vie associative (Assemblée Générale, Conseil d'administration...) et au fonds d'entretien des sites naturels acquis.

Quant au produit de vos dons, il est prioritairement utilisé pour l'acquisition de sites naturels.

Le bilan annuel du Conservatoire est vérifié par un commissaire aux comptes.

Communes

Côte-d'Or / Brochon • Chaugey • Couchey • Cussey-lès-Forges • Etalante • Gevrey-Chambertin • Is-sur-Tille • Leuglay • Marcilly-sur-Tille • Meloisy • Morey-St-Denis • Nantoux • Nuits St-Georges • Pommard • Recey-sur-Ource • Santenay-lès-Bains • Savigny-le-Sec • Spoy • Talant • Tillenay • Viey • Vosne-Romanée

Nièvre / Pouilly-sur-Loire • St-Brisson

Saône-et-Loire / Bouzeron • Bussières • Chassey-le-Camp • Dezize-lès-Maranges • Le Creusot • Ouroux-sur-Saône • Plottes/Tournus • Martigny-le-Comte • Moroges • Lugny • Remigny • Rully • St-Sernin-du-Bois • St-Sernin-du-Plain • St-Vallerin • Verzé

Yonne / Lailly • Lainsecq • Sacy • Tanlay • Givry • Merry/Yonne • St-Moré • Treigny • Vouhenay/Cure • Mailly-le-Château

Établissements bancaires



Fondations et partenaires privés



Intercommunalités

- Syndicat mixte de valorisation du grand site Solutré Pouilly Vergisson
- Communauté de Communes entre Monts et Dheune
- Communauté Urbaine Creusot Montceau
- Communauté de communes du Val du Sauzay
- Pays Nevers Sud Nivernois

Les actions du Conservatoire
sont aussi soutenues par



Directeur de la publication

Daniel SIRUGUE

Directeur de la rédaction

Romain GAMELON

Maquette

Olivier GIRARD

Secrétariat de rédaction

Caroline NAJEAN

Impression

ADN Imprimeur

Ont collaboré à ce numéro

Juliette BREY-XAMBEU, Pascal DANNEELS, Cécile DIAZ, Nicolas GREFF, Estelle LAURENT, Hervé MÉNELOT, Caroline NAJEAN, Daniel SIRUGUE, Rémi VUILLEMIN.

Comité de lecture

Alain DESBROSSE, Régis DESBROSSES, Arlette DEVELAY, Guy HERVÉ, Isabelle REBILLARD, Daniel SIRUGUE.

DREAL Bourgogne (Philippe PAGNIEZ), Conseil Régional (Marie THOMAS), CG71, CG58 (Fabrice ALRIC), AESN (Brigitte LANCLEOT), AERMC (Stéphane DEWEVER).

Ce numéro a été réalisé avec le soutien financier de l'Europe, de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bourgogne, du Conseil Régional Bourgogne, du Conseil Général de la Nièvre, du Conseil Général de Saône-et-Loire, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse.

Publication gratuite destinée aux adhérents et donateurs. Pour toute reproduction, même partielle, merci de nous adresser une demande écrite.

